

Le général Mussel, commandant la 1<sup>re</sup> région, remettra, le 19 janvier, un drapeau à l'Amicale des sous-officiers de réserve de Marcq-en-Barœul



LES MEMBRES DU COMITÉ DE L'AMICALE DES SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE DE MARCQ-EN-BARŒUL. De gauche à droite, assis: MM. BLÉMAR, secrétaire; HALLOSSERIE, vice-président; GÉRARD CATRY, président; LADENT, vice-président. — Debout: MM. LEFEBVRE, trésorier; DUTILLEUL, LADEVÈZE, COISNES, BAILLY, MILLESCAMPS et FERLIER.

Fondée depuis le mois de novembre 1934 par une vingtaine de militants actifs et dévoués, l'Amicale des sous-officiers de réserve de Marcq-en-Barœul dont le siège est établi au Café de l'Écu de France, au Croisé-Larochette, a pris une remarquable extension...

Une plainte de l'Association des Croix de feu au sujet de l'instruction ouverte sur les incidents de Limoges

Limoges, 6 janvier. — Le Palais de Justice de Limoges a été dimanche, assez animé. On a étudié une plainte déposée par l'Association des Croix de feu contre MM. BÉTOULE, sénateur-maire de Limoges; VALIÈRE, député, et GAILLARD, adjoint au maire, pour participation à l'organisation d'une manifestation non déclarée sur la voie publique.

Étaient présents au Palais de Justice: M. Gabriel Olivier, avocat du barreau de Paris; M. Meynier, avocat à la Cour de Limoges; et M. Broussaud, avocat, qui se sont présentés dans le cabinet du juge d'instruction, M. Ollier.

Voici les faits qui motivent leur présence: lors de la reconstitution des incidents de l'école de dressage, alors que les témoignages des Croix de feu semblaient devoir être indistinctement écartés, le commissaire central et le procureur de la République faisaient invariablement appel au témoignage de l'agent de police Constant.

Or, quelle ne fut pas la stupeur des habitués du Palais de Justice lorsqu'ils virent, le lendemain, dans le cabinet de M. Ollier, juge d'instruction chargé de l'affaire de l'école de dressage, le même agent installé, cette fois, non comme témoin, mais en qualité de greffier auxiliaire.

Comme greffier auxiliaire, il assistait ainsi à toutes les dépositions et pouvait avoir connaissance de toute l'instruction. Il était, en même temps, témoin dans l'affaire.

Ces faits, aussitôt connus, avaient été dénoncés par M. Meynier au procureur de la République qui avait déclaré n'y être pas touché par cette situation. Instruct de ces faits, le procureur général avait, au contraire, promis d'y mettre bon ordre. Or, s'il faut en croire les habitués du Palais, M. Gabriel Olivier, conseil de l'Association des Croix de feu, survenant au cours de l'après-midi chez M. Ollier, aurait trouvé le policier Constant dans l'exercice de ses multiples et éminentes fonctions. Il en serait résulté une scène très vive au cours de laquelle l'avocat aurait reproché la persistance de ce scandale au juge d'instruction.

UN DOUBLE MÉMOIRE. Nos crochons savent qu'il en a été rédigé immédiatement à M. Léon Bérand, garde des Sceaux, à qui un double mémoire a été envoyé, d'une part, par M. de Andros, procureur de la République; d'autre part, par M. Olivier, qui ne plaie autrement de cette façon de procéder.

L'affaire fait grand bruit au Palais de Justice de Limoges.

La croix de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand est remise à M. Louis Tiberghien à Tourcoing



M. LOUIS TOULEMONDE REMET LA DÉCORATION À M. LOUIS TIBERGHEN

Lundi soir, dans une salle de réunions du Théâtre Concordia, il a été procédé, en présence de nombreuses personnalités, à la remise de la croix de chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand à M. Louis Tiberghien.

M. Louis Toulemonde, ancien vice-président d'honneur du Syndicat mixte de l'industrie roubaisienne, présidait cette cérémonie et était entouré de MM. les chanoines Mouquet, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing; Couzin, curé-doyen de Saint-Christophe; Couhin, aumônier du Pensionnat des Frères d'Étampes; de MM. Jules Joire, président de la Chambre de Commerce; E. Tiberghien, président du Tribunal de Commerce; Thauon, conseil général de Belgique; Ed. Maurin-Barthe, président honoraire de la Société Industrielle; MM. Eugène Tiberghien, commandeur de l'Ordre de Pie IX; Firmin Dubar, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand; J. Mauryel, président des Amis de Tourcoing; Ch. Delcroix, président; Nicole, secrétaire adjoint et Prémaux, trésorier de l'Association des Médailleurs du Travail; Louis Duprez; Arnould-Delcourt, officier de la Légion d'honneur; Achille Glorieux; Léon Fiat, ami d'œuvre de M. Louis Tiberghien; Scherpereel, directeur honoraire de la Caisse d'Épargne de Roubaix; G. Babbe, vice-président de l'Association amicale des Anciens Elèves de l'École nationale supérieure des Arts et Industries textiles de Roubaix; Piévet, représentant le groupe « Tissage » de cette association; les représentants de la Famille Tiberghien frères, les amis et la famille de M. Louis Tiberghien.

Le nouveau chevalier, en termes émus, remercia sous ceux qui avaient bien voulu assister à cette manifestation. Dans une pensée particulièrement touchante, il évoqua tout son passé, eut un mot du cœur pour ses parents, son épouse et ses amis chers.

Ce fut ensuite une brillante évocation des œuvres auxquelles M. Louis Tiberghien a apporté ou apporte encore son inlassable concours et, après avoir dit sa fierté de recevoir une haute distinction religieuse, le nouveau décoré assura que toute sa vie serait consacrée à faire le bien autour de lui.

Un vibrant vif retentit et un vin d'honneur servit de clôture à cette touchante fête de famille.

La fête de la « Gwiadka » a préludé à l'exposition d'art populaire polonais qui s'ouvre aujourd'hui

C'est aujourd'hui, mardi, à 14 h., que sera inaugurée dans le local du Foyer polonais, 26, rue du Curoir, l'exposition d'art populaire polonais.

Cette exposition a été précédée dimanche de la fête de la « Gwiadka », qui correspond à la fête de Noël.

M. Matysiak, consul général de Pologne, présidait cette fête, entouré de M. Czapki, de l'Agence Orbi; de M. l'abbé Piutowski, aumônier pour la région; des représentants du comité et du corps enseignant polonais.

Une foule considérable, où se pressaient entre autres trois cents enfants et composant une bonne partie de la colonie polonaise ouvrière de notre ville assistait à cette réunion. Des allocutions furent prononcées par le président du Comité des ouvriers polonais de Roubaix et par le consul général de Pologne, ainsi que par nos concitoyens, M. Léon Fiat et M. Baudewyn et par M. l'abbé Piutowski.

Des saynètes furent jouées par les enfants, des secour et des guides polonaises. Puis, d'un arbre de Noël furent détachées friandises et gâteaux, lesquelles furent offertes aux plus jeunes membres de l'assemblée.

Chez les Anciens des 151<sup>er</sup> et 351<sup>er</sup> R. 1. Ainsi qu'il a été décidé lors de la dernière réunion, les adhérents de Roubaix vont rendre visite à ceux d'Armentières, le dimanche 13 janvier, à 10 heures, au Café de la Paix, à Armentières. Pour ce déplacement, le départ aura lieu vers 11 h. Un dîner amical aura lieu vers 13 h. et sera suivi à 15 h. d'une réunion avec tombola.

Le reste de l'après-midi se passera dans la réunion qui se terminera par un concert de famille. Le coût de ce déplacement, transport et dîner, sera d'environ 13 fr. Les sociétaires et leur famille qui désirent participer à cette sortie sont priés d'en aviser le secrétaire ou de se faire inscrire pour le dimanche 19 janvier, date de la prochaine réunion.

Des voleurs de poules sont poursuivis à coups de revolver boulevard de Mulhouse mais ne peuvent être rejoints

Au cours de la nuit de dimanche à lundi, vers 1 h., le sous-brigadier Darumaux et l'agent de police Vanhoutte, qui accompagnent une patrouille rue Pierre-Duval, furent surpris par un concert d'un agent de police poursuivant à coups de revolver des individus qui fuyaient à toutes jambes, boulevard de Mulhouse.

Le sous-brigadier et l'agent s'y rendirent aussitôt et y trouvèrent l'agent Decostère qui leur raconta ce qui s'était passé. Passant à cette heure tardive, boulevard de Mulhouse, il avait rencontré deux individus porteurs de sacs volumineux.

Intrigué, l'agent s'approcha pour interroger les deux hommes sur la nature de leur chargement. Mais, à la vue de l'uniforme des deux policiers, prirent la fuite, poursuivis aussitôt par l'agent de police. Bientôt, pour courir plus rapidement, les individus abandonnèrent leur charge devant une roulotte, occupée par M. Jules...

deux aveux. Il se nomme Daniel Pignon, âgé de 30 ans, et n'a point dissimulé qu'il était recidiviste.

Daniel Pignon, sachant que le château était vide, s'y était installé depuis quelques semaines. Devenu le maître du lieu, il procéda à l'inventaire d'un riche ameublement. Pour se procurer de l'argent, l'aventurier prélevait de temps à autre un bibelot, de l'argenterie, des tableaux, qu'il vendait aux antiquaires des environs.

Il raffia ainsi plusieurs millions. Cet hôtel indésirable de la maison abandonnée fut immédiatement dirigé par les gendarmes sur un château de style plus sévère, où il pourra évoquer les délices de son séjour à Blanzac.

LEPOUTRE-SIX ET C<sup>o</sup> 16, R. de l'Ouest, Roubaix T. R. 323.01 COKE C. B. Pilonage spécial chauffage central CHARBONS DE MÉNAGE TOUTES QUALITÉS Livraisons en sacs à partir de 300 kgs

CROIX. UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Le comité des familles nombreuses se réunira aujourd'hui mardi 7 janvier, à 20 h. 30, au siège, Café St-Martin, 6, rue Jean-Jaures.

TOUFFLERS. MUTUELLE SAINT-PIERRE. — Les mutuelles disponibles sont priées d'apporter leur contribution à la séance de la Commission de l'Orphelinat, le dimanche 9 janvier, à 9 h., en l'église de Toufflers, rue de la République, à 9 h. 30.

LEERS. Les souhaits des académiciens de l'Orphelinat Leersois à leurs dévoués. A l'occasion de la nouvelle année, les membres de l'Orphelinat Leersois ont écrit des lettres de félicitation à tous les dévoués de l'Orphelinat.

Un malade se tranche la gorge à coups de rasoir. Au cours de la nuit de dimanche à lundi, vers 2 heures, M. M. le docteur Lecouffe a été appelé au chevet de M. Beuscart, âgé de 60 ans, demeurant rue de la Marine.

WASQUEHAL. LA VISA OBLIGATOIRE DES REGISTRES DES LOGEURS. — Les logeurs de garnis sont avisés qu'ils doivent obligatoirement présenter leur registre au visa de la Commission des Logeurs de Wasquehal.

CONCOURS DE NOURRISSONS. — Ce mardi 7 janvier, à 15 h., à la salle des fêtes de la Marine, aura lieu le concours de nourrissons.

MAIRIE SAINT-NICOLAS. — Ce soir mardi 7 janvier, à 8 h., aura lieu la séance administrative qui sera présidée par le président, et sera ouverte à 8 heures.

WATTELOIS. Une réunion du Syndicat agricole. Aujourd'hui mardi 7 janvier, à l'heure habituelle, aura lieu la réunion des membres du Syndicat agricole.

ÉCOLE DE PERFECTIONNEMENT DES SOUS-OFFICIERS DE RÉSERVE. — Artillerie. — Aujourd'hui mardi 7 janvier, à 19 h. 30, au siège, Café de l'Innovation, aura lieu la séance de la Commission des sous-officiers de réserve.

DEUX ARRÊTATIONS POUR FRAUDE. — Le brigade de douane de Wattrelos-Ligne a arrêté, à la Broche de Fer, Henri Weisber, boulanger, 21 ans, né à Eclou (B.), sans domicile fixe, qui était porteur de deux sacs de farine de blé, destinés à être transférés à Lille, par les soins de la gendarmerie de Wattrelos.

ANNAPES. PAIN FRONTALIER. — Le régime du pain frontalier est prorogé jusqu'au 31 décembre 1936.

CONCOURS DE NOURRISSONS. — Le jeudi 9 janvier, à 11 h. 30, aura lieu le concours de nourrissons, au siège de la Commission des Nourrissons, rue de la République, à 11 h. 30.

LA FLEURY-FLOYOC DE UN AN. Le général plût affreusement; ses mains qui tenaient la plaque encore mouillée, se mirent à trembler avec violence.

— Oh! comme tu es bon! — Tu vas voir que je ne le suis pas autant que tu crois. Tu m'as vu retourner à Paris, demain, je pense, au plus tard après-demain. Tu restes avec moi, jusqu'à ce que je te remette à ton mari. Quant au mari lui-même, il disparaît en même temps que ta mère...

LA FILLE DU SCAPHANDRIER. — Non, mais vous devez avoir une épingle sur vos vêtements. Elle m'a échappée. La main délicate portait en effet une trace rouge, terminée par une goutte de sang. — Une épingle! dit Lavardac, c'est bien extraordinaire; j'en ai rarement sur moi. Mais voyons donc... L'examine rapidement, et finit par tirer de la poche de son gilet une épingle à cheveu en écaille, brisée, mais qui dégageait encore une des turquoises qui y étaient adhérentes primitivement montées.

— Oh! comme tu es bon! — Tu vas voir que je ne le suis pas autant que tu crois. Tu m'as vu retourner à Paris, demain, je pense, au plus tard après-demain. Tu restes avec moi, jusqu'à ce que je te remette à ton mari. Quant au mari lui-même, il disparaît en même temps que ta mère... — Parfaitement. Il disparaît en même temps que ta mère, et plutôt un peu avant elle. Et il me donne parole de ne pas reparaitre avant que je lui aie fait signe. Qu'en dites-vous, René? — Je dis, mon général, que je vous serai toujours reconnaissant de ce que vous faites en ce moment, et que je vous remercie des précieuses indications que vous me donnez sur la réputation de ma fiancée. Je partirai ce soir. — Oh! demain, demain! Ne soyons pas plus royaliste que le roi!!! Un domestique entra à ce moment dans le bureau. — Qu'y a-t-il? demanda le général. L'homme qui entrant avait à la main un petit paquet de forme irrégulière, et enveloppé de papier brun. — Deux matelots, mon général, expliqua-t-il, deux pêcheurs de La Roche-au-Maine, voudraient vous voir au sujet de ceci. Je leur ai dit que vous n'êtes pas à être dérangé dans la matinée, et ils m'ont permis d'apporter la chose... — Bien. Mettez-les là. Je la verrai tout à l'heure.

— Dois-je leur donner quelque chose, mon général? Ces hommes disent que c'est de l'argent... — De l'argent! M. de Fleury-Floyoc déchira l'enveloppe. Un triangle de bois à moitié pourri apparut. Et à ce triangle avait été collée une plaque de métal ornée de deux médaillons, présentés l'un sur une diagonale. Cette plaque portait un nom et des dates. — FLEURY-FLOYOC DE UN AN le 15 juillet 1880 le 17 juillet 1881 Le général plût affreusement; ses mains qui tenaient la plaque encore mouillée, se mirent à trembler avec violence. — Le 15 juin 1880... balbutia-t-il, c'est la date de la naissance de ma pauvre petite fille! Le 17 juillet 1881, mais c'est la date de sa mort... D'où vient cela, et comment ces pêcheurs l'ont-ils trouvée? — J'ai cru comprendre, mon général, répondit le secrétaire, qu'ils l'ont trouvée dans le sable mouvant de la plage, et qu'ils l'apportent au château, parce qu'ils ont vu votre nom dessus. M. de Fleury-Floyoc fit un pas vers la porte, mais il se ravisa. — Non, dit-il, amenez-moi ces marins. Et il attendit, impatientement, René Lavardac et Suzanne étaient certainement aussi anxieux que lui. Enfin, deux hommes, portant le rude costume des pêcheurs de La Roche et suffisamment embarrassés de leurs personnages, firent leur apparition. — Le général vint au-devant d'eux. — Entrez, leur dit-il, je suis très heureux de vous voir. Vous avez trouvé ce que vous-mêmes? L'un des deux hommes répondit, désignant son compagnon. — C'est lui qui l'a ramassé, général. Il se promenait à la lisière de basse mer, ce matin, au petit jour, et il a vu quelque chose de brillant. Et il l'a ramassé. Et c'était ça. Alors, il me l'a apporté parce que c'est mon matelot, général. Et il faut l'excuser, parce qu'il ne parle pas anglais devant le monde. Et j'ai cru que c'était lui, parce qu'il y avait votre nom dessus, général. — La plaque du cercueil de ma fille sur la grève, murmura M. de Fleury-Floyoc. Quel mystère se cache là-dessous? Il tendit l'objet à René Lavardac. — Il y a dix-neuf ans, dit-il, j'ai vu ceci, ceci même sur la bière de ma pauvre petite enfant, qui je pleure encore. Et c'était bien cette plaque, quoi qu'il en manque la moitié. Les dates sont exactes et c'est bien son nom. Le journaliste examina; Suzanne examina ensuite. Et il y avait là un coincement, il fallait admettre qu'elle était miraculeuse. — Et cependant, poursuivit le général, dont l'émotion augmentait, comment le cercueil de ma petite Marthe serait-il passé du mausolée du parc dans les sots de l'océan?